

Paris, le 30 novembre 2009

Mesdames, Messieurs les Président(e)s  
/ Gérant(e)s des structures affiliées  
et/ou agréées – Ligues – Comités  
Départementaux

**Copie :**

Comité Directeur, Direction Technique  
Nationale & Personnels du siège

**Transmis par courrier électronique UNIQUEMENT**

*Réf. 09.1684*

**LETTRE D'INFORMATION N°5**

Mesdames, Messieurs,

La saison sportive 2009 touche à sa fin. Après 8 mois à la tête de la fédération et avant d'aborder les fêtes de fin d'année, nous faisons, à nouveau, un point des dossiers en cours.

**1 – LE NOUVEAU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL**

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2009, Jean Maurice DRADEM a pris officiellement ses fonctions.

Le 12 octobre, une réunion importante s'est tenue à GAP avec les cadres de la Direction Technique Nationale. Le directeur technique national a fait état des propositions de restructuration de son équipe.

Dans la dernière lettre d'information, nous vous informions des départs programmés au sein de la direction technique nationale : Stéphane MENOUX a intégré le Ministère, Patrice GIRARDIN la fédération française de Planeur Ultra Léger Motorisé. Jean Michel MAHEU n'est pas encore reclassé.

## **2 – POLE FRANCE**

Dans le cadre de la restructuration annoncée, la direction du Pôle a été proposée à Christian LUBBE, proposition qu'il a acceptée.

Jean-Michel POULET a été nommé Directeur des Equipes de France.

## **3 – ASSOCIATION « France Parachutisme »**

Lors de l'assemblée générale de l'association France Parachutisme qui s'est déroulée en octobre dernier à GAP, Jean-François DESWAENE a été élu président.

La fédération attend de cette association support du pôle qu'elle se mette au service des athlètes afin d'apporter les subventions attendues.

## **4 – CHARTE DES ECOLES**

Le groupe de travail mené par Olivier JEAN-BAPTISTE a proposé au comité directeur la nouvelle version de la Charte.

Le Comité Directeur du 11 septembre dernier a approuvé cette nouvelle version qui donne aujourd'hui un sens à l'agrément donné à nos écoles, l'enseignement de notre sport étant une priorité avec des moyens aériens et structures adaptés.

## **5 – PASSERELLE QUALIFICATION PARACHUTISTE PROFESSIONNEL TANDEM / BREVET D'ETAT TANDEM**

Si le Ministère de la Santé et des Sports attend toujours l'aboutissement de ce dossier, le Syndicat National des Parachutistes Professionnels s'oppose actuellement aux propositions qui ont été émises par le groupe de travail.

Nous continuerons à vous tenir informés.

## **6 – CONVENTION D'OBJECTIFS 2009**

Jean Maurice DRADEM a dû se mettre à l'ouvrage dès son arrivée pour mener à terme la convention d'objectifs avec l'Etat qui se traite en principe en début d'année.

Cette convention d'objectifs a été finalisée le 2 novembre lors d'une réunion au Ministère en présence du trésorier, du directeur technique national et de la présidente de la Fédération.

## **7 – REUNION COMPTABLE DE SYNTHESE**

Un point de situation comptable a été arrêté au 30 septembre. Le compte rendu des « hommes de l'art » est encourageant. Les mesures restrictives prises dès notre prise de fonction ont porté leurs fruits. Toutefois, restons prudents, il reste le dernier trimestre ; il ne faut pas relâcher notre vigilance.

## **8 – LA TAXE INTERIEURE DE CONSOMMATION (anciennement T.I.P.P.)**

Quelques mois après notre rendez-vous avec la direction générale des douanes, cette dernière a répondu mi-novembre à notre demande d'exonération.

Si cette réponse se traduit favorablement à notre attente, nous souhaitons éclaircir un point de détail rédactionnel de ce courrier. Nous aurons clos cet important sujet dans quelques semaines.

## **9 – L'AFFAIRE DE JUSTICE AVIACOM**

Suite et fin de l'épisode « Aviacom » : la convention mettant fin à ce procès a été signée le 3 novembre. Nous entrons maintenant dans un dispositif relationnel normalisé.

## **10 – STATISTIQUES LICENCES 2009**

Il convient de noter une augmentation par rapport à l'année 2008 du nombre de nos licenciés pratiquants pour le parachutisme et le parapente.

A l'inverse, le nombre de licences pour l'ascensionnel diminue. Tous les efforts financiers consacrés à cette discipline sous l'ancienne mandature n'ont pas permis, pour le moment, le développement souhaité de cette discipline.

## **11 – SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LA F.C.S.A.D**

Dans la toute nouvelle salle de réunion de la Fédération, en présence du Général BEHOTEGUY, président de la Fédération des Clubs Artistiques et Sportifs de la Défense, nous avons reconduit la convention qui nous lie à cette fédération.

## **12 – REAMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA FEDERATION**

Pour de meilleures conditions de travail et pour des économies substantielles sur des lignes budgétaires concernant les locations de salles, nous avons procédé à des travaux d'agrandissement et d'embellissement du siège fédéral.

## **13 – JOURNEE DES CHAMPIONS 2009**

Le 27 novembre en présence des représentants du Comité National Olympique et Sportif Français, du Ministère de la Santé et des Sports, a été organisée au siège fédéral une cérémonie dédiée à nos athlètes médaillés dans les compétitions internationales.

## **14 – CLUBS D'ENTREPRISES**

Les responsables des clubs d'entreprises sont un peu désabusés du peu de retour de l'enquête qu'ils avaient entreprise auprès des clubs d'entreprises. De nouvelles propositions seront faites très prochainement sur ce sujet.

## 15 – DOSSIERS DE RE AFFILIATION 2010

Les dossiers de renouvellement d'affiliation 2010 des clubs sont en cours de traitement. Les ligues sont en charge du suivi du retour de ces dossiers vers la fédération.

Ces dossiers administratifs devaient être réexaminés dans leur globalité dans la mesure où ce travail n'avait pas été effectué depuis de très nombreuses années.

Je rappelle que le renouvellement de l'affiliation pour 2010 ne sera reconduit que si le dossier administratif du club est complet et à jour (statuts conformes, déclaration en préfecture...).

En quelques huit (8) mois, nous vous avons entretenus régulièrement de l'avancée des travaux engagés par l'équipe dirigeante ; pour cela cinq (5) lettres d'information vous ont été adressées par voie postale et par courriel.

Vous serez dans quelques jours destinataires de la nouvelle version du bulletin officiel de la Fédération (autrefois FFP Contacts). Aussi cette lettre n°5 sera la dernière du genre.

Nous utiliserons le bulletin officiel de la Fédération qui vous sera adressé trimestriellement pour vous entretenir des sujets traités par l'équipe, car nous continuerons à communiquer avec vous.

Je reste, bien entendu, ainsi que toute mon équipe, à votre écoute et à votre disposition pour toute remarque et conseil que vous pourriez nous suggérer.

Je profite de ce courrier pour vous adresser d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année, avant notre traditionnel rendez-vous pour la Convention de février à Vichy.

Vous remerciant une nouvelle fois de votre confiance, je vous adresse à toutes et à tous mes sincères salutations sportives.

Marie-Claude FEYDEAU  
Présidente

